



## AVIS GENERAL DE PASSATION DES MARCHES

<b>Pays</b>	:	Burkina Faso
<b>Projet</b>	:	Projet de Renforcement du Réseau National Interconnecté (PR-RNI)
<b>Financement</b>	:	Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL)
<b>Accord de prêt</b>	:	N°2016031/FDE BF 2017 35 00
<b>Secteur</b>	:	Energie

1. Le Gouvernement du Burkina Faso a obtenu un prêt de la Banque ouest africaine de développement (BOAD) pour le financement du **Projet de Renforcement du Réseau National Interconnecté (PR-RNI)**, et se propose d'utiliser les fonds de ce crédit pour régler des fournitures, travaux et services devant être acquis dans le cadre du Projet. Le projet a une durée de 32 mois dont 18 mois pour les travaux. Il est conjointement financé par la Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL) et l'Etat Burkinabè.
2. La Société Nationale d'Electricité (SONABEL) est l'autorité contractante et la mise en œuvre est assurée par la Direction des Grands Projets avec un chef de projet pour coordonner les tâches de préparation, de mise en œuvre et de gestion du projet.
3. Le projet comporte six (06) composantes comme ci-après :
  - 3.1. Composante 1 : Etudes  
Cette composante qui porte sur les études techniques, financières et d'impact environnementale et social a été réalisée. Par conséquent elle ne fera pas l'objet d'un marché spécifique.
  - 3.2. Composante 2 : Travaux et infrastructures électriques  
Les marchés financés dans le cadre de cette composante sont essentiellement des contrats de travaux et feront l'objet d'appel d'offres international.  
Cette composante comprend les sous composantes suivants :
    - a- **Sous composante 1 : Boucle 90 kV de Ouagadougou**
      - Extension des postes de Kossodo et de Patte d'Oie par la création de deux travées ligne 90 kV dans chacune d'elle ;

- Construction et équipement d'un poste 90/33 kV à Ouaga Est, comprenant : i) 4 travées 90 kV ligne Kossodo et Patte d'Oie ; ii) 2 travées 90 kV transformateur ; iii) 2 transformateurs 90/33 kV – 40 MVA ; iv) 8 cellules 33 kV (arrivées transformateurs, départs ligne, TT, BPN et TSA) ; et v) 1 transformateur 33/0,4 kV – 400 kVA pour les auxiliaires ;
- Construction des lignes 90 kV double ternes Kossodo - Ouaga Est et Ouaga Est-Patte d'Oie ;
- Construction de lignes 33 kV de raccordement au réseau de distribution de Ouagadougou ;
- Intégration des nouveaux ouvrages au système de contrôle commande du Centre National de Conduite (CNC).

**b- Sous composante 2 : Passage en 90 kV de la ligne Zagtoui-Koudougou**

- Extension du poste de Zagtoui par : i) la création d'une travée ligne 90 kV départ Koudougou ; et ii) la création d'un départ 33 kV pour la reprise de l'alimentation des localités de Tanghin – Dassouri, Kokologoh, Komki-Ipala et Bingo ;
- Construction et équipement d'un poste 90/33 kV à Koudougou comprenant : i) 1 travée 90 kV arrivée ligne Zagtoui ; ii) 1 travée 90 kV départ transformateur ; iii) 1 transformateur 90/33 kV - 25 MVA ; et iv) 5 cellules 33 kV (arrivée transformateur, départ ligne) ;
- Construction d'une bretelle de ligne 90 kV simple terno de 3 km à Koudougou ;
- Remplacement de l'ancien câble de garde par un câble de garde à fibre optique pour fiabiliser les télétransmissions entre le poste de Koudougou et le Centre National de Conduite (CNC) à Ouagadougou ;
- Passage en 33 kV du réseau de la ville de Koudougou ;
- Intégration au système de contrôle commande du CNC.

**3.3. Composante 3 : Contrôle et surveillance des travaux**

Le marché relatif à cette composante portera sur le recrutement d'un consultant pour la supervision et le contrôle des travaux des sous composantes 1 et 2 de la composante travaux et infrastructures électriques. Sans être limitatif, les prestations comprendront : (i) le suivi technique et administratif de l'exécution des travaux, (ii) la vérification des notes de calcul, des plans de génie civil et des schémas d'équipements électromécaniques, (iii) les réceptions en usine et sur site des équipements, (iv) la validation des essais pour les mises en service et les réceptions provisoires des travaux, et (v) le contrôle de la qualité des travaux et des quantités mises en œuvre, etc.

Ce service sera effectué par consultation ouverte de bureaux d'études spécialisés à l'échelle UEMOA.

**3.4. Composante 4 : Mesures environnementales et sociales**

Cette composante prend en compte les mesures d'atténuation des impacts environnementaux et sociaux, notamment les actions correctives et préventives des impacts négatifs du projet sur l'environnement, le renforcement des capacités, les arrangements institutionnels ainsi que le mécanisme de surveillance et de suivi environnemental. Elle ne fera pas l'objet d'un marché spécifique.

**3.5. Composante 5 : Renforcement de capacités et gestion du projet**

Les marchés relatifs à cette composante se feront essentiellement par entente directe pour les volets « Acquisition du logiciel PLS-CAD » et par appel d'offres national pour le volet « Acquisition de matériel d'exploitation et de maintenance et de sécurité ».

Le renforcement des capacités vise la formation des experts de l'UGP et de la SONABEL, l'appui logistique vise la mise à la disposition de l'UGP, le Département Normalisation Environnement

et Qualité (DNEQ) et le Bureau National des Evaluations Environnementale (BUNEE) de trois (03) véhicules 4X4 pick-up pour permettre un suivi efficace et du matériel informatique et bureautique.

### 3.6. Composante 6 : Audit technique et financier

Cette composante porte sur la conduite d'une mission d'audit par le consultant qui vérifiera les travaux réalisés et les prestations de la mission de contrôle, conformément au cahier de charges ainsi que les décomptes et les pièces comptables à la fin de la réalisation du projet.

Le marché relatif à cette composante est le recrutement d'un consultant pour l'audit financier du projet. Ce service sera effectué par consultation ouverte de bureaux d'études spécialisés à l'échelle UEMOA.

4. Tous les marchés de travaux, de services et de fournitures financés par le Projet seront passés conformément aux procédures spécifiées dans les Directives pour la Passation des marchés de biens, travaux et services (autres que les services consultants) financés par un prêt ou une avance de fonds de la Banque ouest africaine de développement, édition de mars 2013 ou aux procédures nationales de l'emprunteur, conformément aux dispositions de l'Accord de prêt. Tous les fournisseurs / entrepreneurs répondant aux critères de provenance définis dans les directives sont admis à soumissionner. Les consultants seront choisis conformément aux Directives pour la Passation des marchés de consultant financés par un prêt ou une avance de fonds de la Banque ouest africaine de développement, édition de mars 2013.
5. Les avis spécifiques relatifs aux différents marchés qui doivent être passés conformément aux procédures d'appel à la concurrence internationale de la BOAD seront publiés, dès leur communication, sur le site web de la Banque ([www.boad.org](http://www.boad.org)), dans DGMARKET et dans un quotidien national de large diffusion du BURKINA FASO. Les premiers avis spécifiques de marché seront probablement publiés en décembre 2019.
6. Les soumissionnaires potentiels, satisfaisant aux critères de provenance et ayant besoin de renseignements complémentaires devront envoyer leur requête à l'adresse ci-dessous :

**Contact** : Abdoulaye SAWADOGO  
**Fonction** : Directeur des Grands Projets  
**Organisme** : Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL)  
**Téléphone** : +226 25 30 61 00 / +226 25 48 37 82  
**Télécopie** : +226 25 31 03 40  
**Courriel** : [courrier@sonabel.bf](mailto:courrier@sonabel.bf); [abdoulaye.sawadogo@sonabel.bf](mailto:abdoulaye.sawadogo@sonabel.bf)  
**Site internet** : [www.sonabel.bf](http://www.sonabel.bf)